



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 51 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 80
Site internet : www.kpmg.fr

Association Handisertion

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Association Handisertion
Maison de l'Emploi - 1000 avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny - 71000 Mâcon
Ce rapport contient 13 pages
Référence : SM/SAM



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 51 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 80
Site internet : www.kpmg.fr

Association Handisertion

Siège social : Maison de l'Emploi - 1000 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 71000 Mâcon

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Handisertion, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Le montant des dépenses retenues pour le calcul de la subvention Sameth 71 sur l'exercice 2005 ne correspondait pas aux termes exacts de la convention et avait conduit à la comptabilisation d'une subvention à recevoir supérieure de 6 217 € au montant correspondant à l'application de la convention.

Sur l'exercice 2006, le montant de subvention reçue au titre de Sameth 71 a été inférieur de 5 359 € au montant comptabilisé comme à recevoir au 31 décembre 2005 et vient donc sous évaluer le résultat de ce même montant.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des.

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'enregistrement des subventions en fonction des actions réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Marcel, le 28 mai 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Sylvie Merle
Associée

BILAN ACTIF

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	6 246	3 838	2 408	142
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	130 238	93 382	36 855	50 054
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 891		2 891	2 891
TOTAL (I)	139 375	97 220	42 155	53 087
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	35 010		35 010	25 317
Valeurs mobilières de placement	100 984		100 984	102 500
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 246		107 246	124 526
Charges constatées d'avance (3)	1 563		1 563	1 579
TOTAL (II)	244 803		244 803	253 922
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	384 178	97 220	286 958	307 009
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

AUDITIS .

BILAN PASSIF

		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		91 389	96 188
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		47 128	- 4 799
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise		50 243	47 706
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 205	1 970
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	189 965	141 064
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		5 629	3 460
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	5 629	3 460
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 902	10 871
Dettes fiscales et sociales		51 461	44 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			107 393
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(V)	91 364	162 485
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	286 958	307 009
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		91 364	162 485
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			
AUDITIS .			

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	721 283	639 677
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 125	1 095
Collectes		
Cotisations	480	1 121
Autres produits	268	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	761 156	641 893
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	197 216	175 068
Impôts, taxes et versements assimilés	39 446	24 884
Salaires et traitements	337 920	294 044
Charges sociales	135 167	117 762
Autres charges de personnel	- 563	1 602
Dotations aux amortissements sur immobilisations	22 178	23 716
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		3 460
Autres charges	6 000	8 050
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	737 364	648 585
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 793	- 6 693
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	3 726	2 547
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 726	2 547
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 726	2 547
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	27 519	- 4 146

AUDITIS .

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2006	31/12/2005
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		25 034	400
Sur opérations en capital		764	764
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		5 657	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	31 455	1 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		5 359	710
Sur opérations en capital		4 318	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		2 169	1 108
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	11 845	1 818
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	19 609	- 653
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	796 337	645 604
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	749 209	650 403
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		47 128	- 4 799
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		47 128	- 4 799
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 26-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 286 958 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 47 128 € ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Notes sur le bilan**1. Bilan actif****1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les mouvements d'immobilisations incorporelles et corporelles se présentent ainsi :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Autres	1 673	4 573		6 246
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Mobilier, Matériel de bureau & info.	96 308	10 989	10 365	96 932
Autres	33 305			33 305
<i>Immobilisations financières</i>				
Dépôts et Cautionnements	2 891			2 891
TOTAL	134 177	15 562	10 365	139 374

1.2. Amortissements

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels Linéaire 1 à 2 ans
- Agencements et aménagements divers Linéaire 3 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique Linéaire 3 ans
- Mobilier de bureau Linéaire 5 à 10 ans

Les mouvements d'amortissements se présentent ainsi :

Amortissements	Montant des amortissements début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Valeur brute fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Autres	1 531	2 308		3 839
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Mobilier, Matériel de bureau & info.	69 448	13 434	6 047	76 835
Autres	10 111	6 437		16 548
TOTAL	81 090	22 179	6 047	97 222

1.3. Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 891		2 891
<i>De l'actif circulant</i>			
Débiteurs divers	35 010	35 010	
Charges constatées d'avance	1 563	1 563	
TOTAL	39 464	36 573	2 891

1.4. Produits à recevoir

Les produits à recevoir d'un montant de 35 010 € concernent :

- Solde subvention FSE (Sameth 2004)	194 €
- Solde subvention FSE (Sameth 2006)	10 962 €
- Solde subvention AGEFIPH (Sameth 2005)	4 836 €
- Solde subvention AGEFIPH (A. Ponctuelle emploi)	2 200 €
- Remboursement formation AFPA	9 581 €
- Remboursement indemnités CPAM et AGRR	7 237 €

1.5. Compte de régularisation

Charges constatées d'avance :

- Combustible	600 €
- GE Capital Photocopieur	397 €
- Assurances	566 €
Total	1 563 €

1.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont constituées de Sicav Monétaires et de Fonds Communs de Placement. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur des placements à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'achat.

2. Bilan Passif

2.1. Suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin exercice
Report à nouveau	96 188		4 799	91 389
Résultat de l'exercice	-4 799	51 928		47 129
Fonds associatifs avec droit de reprises				
- Subv. d'invest. sur biens renouvelables	47 706	2 537		50 243
Subv. d'invest. sur biens renouvelables	1 970		764	1 206
TOTAL	141 065	54 465	5 563	189 967

2.2. Provisions

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques et charges	3 460	2 169		5 629
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépr. des comptes de tiers				
Provisions pour dépr. des comptes financiers				
TOTAL GÉNÉRAL	3 460	2 169		5 629

2.3. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	39 902	39 902		
Personnel et comptes rattachés	6 637	6 637		
Sécurité sociale et autres org. Sociaux	41 907	41 907		
Autres impôts, taxes et vers. Assimilés	2 917	2 917		
TOTAL	91 363	91 363		

2.4. Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se ventilent en :

▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 902 €
▪ Dettes fiscales et sociales	9 698 €
Total	49 600 €

Comptes de résultat1. Subventions reçues

- Fonctionnement

Agefiph Cap Emploi	617 300 €
Agefiph Sameth 71	72 671 €
FSE Sameth 71	21 924 €
Agefiph Aide Ponctuelle	6 000 €

TOTAL **717 895 €**

2. Résultat par section analytique

	Charges	Produits	Résultat
CAP EMPLOI	643 114	693 359	50 245
SAMETH	100 095	94 595	-5 500
AIDE PONCTUELLE	6 000	6 000	0
ASSOCIATION	0	2 383	2 383
TOTAL	749 209	796 337	47 128

3. Analyse du résultat exceptionnelCharges :

- FSE Sameth 2005 non retenu	5 359 €
- VNC des immobilisations cédées	4 318 €
- Dotation IDR	2 169 €

Produits :

- 2 % bonne gestion CAP Emploi	19 160 €
- Excédent 2002/2003 CAP Emploi non retenu	5 874 €
- Subvention investissement virées résultat	764 €
- Remboursement Assurance suite vol	5 657 €
	11 846 €
	31 455 €
	19 609 €

Autres informations

1. Garantie des dettes

Néant

2. Valorisation des contributions volontaires

Non recensées, non valorisées

3. Engagements en matière de retraite

Les engagements de retraite sont intégralement provisionnés au 31.12.2006 pour un montant de 5 629 € (dont dotation sur l'exercice de 2 169 €). Les paramètres de calcul suivants ont été retenus :

➤ Paramètres économiques

o l'augmentation annuelle des salaires est :

- 2 % constant pour la catégorie Cadres
- 2 % constant pour la catégorie Non cadres

➤ Paramètres sociaux

- le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 65 ans pour la catégorie Cadres
- 65 ans pour la catégorie Non cadres

- le taux de rotation retenu est

- 2 % constant pour la catégorie Cadres
- 2 % constant pour la catégorie Non cadres

- le taux de charges sociales patronales est :

- 40 % pour la catégorie Cadres
- 40 % pour la catégorie Non cadres

➤ Paramètres techniques

- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90

- la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

4. Effectifs

Cadres	2
Employés	13 dont 2 CAE
Total	15